

## MUSEE DEPARTEMENTAL ARLES ANTIQUE CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EN BOUTIQUE

### Article 1 – Objet

Il convient de rappeler le caractère obligatoire de l'établissement de conditions générales de ventes (CGV) lorsque l'acheteur est considéré comme un consommateur, conformément aux dispositions de l'article L.111-1 du code de la consommation, le code de la consommation s'appliquant aux relations entre des professionnels et des non professionnels.

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet, d'une part, d'informer tout éventuel consommateur sur les conditions et modalités dans lesquelles le vendeur, le Musée départemental Arles antique, procède à la vente et, d'autre part, de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de produits par le Musée départemental Arles antique au consommateur. Elles s'appliquent, sans restriction ni réserves, à l'ensemble des ventes de produits proposés à la vente dans la boutique du Musée départemental Arles antique.

En conséquence, le fait pour toute personne d'acheter un produit proposé à la vente dans la boutique du Musée départemental Arles antique emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance.

L'acheteur, préalablement à l'achat, déclare que :

- l'achat de produits dans la boutique du Musée Départemental Arles antique est sans rapport direct avec une activité professionnelle et est limité à une utilisation strictement personnelle;
- avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de vente.

Le Musée départemental Arles antique se réserve la possibilité de faire modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente par délibération du Conseil Départemental des Bouches du Rhône. Néanmoins, les *Conditions Générales de Vente* applicables sont celles acceptées par l'acheteur au moment de l'achat en boutique.

### Article 2 - Identité du Vendeur

Musée départemental Arles antique  
Presqu'île du Cirque-Romain  
BP 205, 13635 Arles  
Banque : BDF MARSEILLE  
Code banque : 30001 ; Code guichet : 00512  
Compte n° : 0000E050090; Clé : 76

Iban : FR42 3000 1005 1200 00E0 5009 076  
Bic : BDFEFRPPXXX

### Article 3 - Tarifs et caractéristiques des produits

#### 3.1 Tarifs

Les prix de vente des produits en boutique, indiqués en euros, sont ceux en vigueur au moment de l'achat. Les prix de vente des produits peuvent être modifiés par le Musée départemental Arles antique à tout moment. Cette modification sera signalée à l'acheteur avant tout achat.

Des remises pourront être effectuées dans les cas suivants :

- Articles abîmés
- Articles en stock au-delà d'une année
- Articles invendus à la clôture d'une exposition temporaire ou d'un événement auquel ils sont reliés.
- lors de braderies organisées le Musée départemental Arles antique.

Les remises seront de 30 à 50% sur le prix initial.

Des remises allant jusqu'à 90% peuvent être appliquées dans les cas où la revente à perte est autorisée par le Code de commerce.

Les prix comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable au jour de l'achat et tout changement du taux applicable sera automatiquement répercuté sur le prix des produits vendus par le Musée départemental Arles antique.

Les distributeurs et éditeurs pourront bénéficier, selon négociation, de réductions jusqu'à concurrence de 37% sur le prix public pour les ouvrages édités ou co-édités par le Musée départemental Arles antique.

Les agents du Musée Départemental Arles Antique pourront bénéficier d'un prix coutant des produits afin de pouvoir en faire la promotion.

#### 3.2 Caractéristiques des produits

Conformément à l'article L.111-1 du Code de la consommation, l'acheteur peut, préalablement à l'achat, prendre connaissance, en boutique du Musée départemental Arles antique, des caractéristiques essentielles du ou des produit(s) qu'il désire acheter.

Les produits en vente dans la boutique du Musée départemental Arles antique sont valables dans la limite des stocks disponibles. Le Musée départemental Arles antique ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas d'indisponibilité.

## MUSEE DEPARTEMENTAL ARLES ANTIQUE CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EN BOUTIQUE

Le Musée départemental Arles antique est susceptible de modifier l'assortiment de produits proposés à la vente, en fonction notamment des contraintes liées à leurs fournisseurs et les marchés passés avec des fournisseurs.

### 3.3 Garantie

Le Musée départemental Arles antique garantit la qualité des produits en vente en boutique. Le Musée départemental Arles antique, vendeur des produits, dont les coordonnées figurent à l'article 2 des présentes conditions générales, est tenue des défauts de conformité des produits vendus en boutique dans les conditions des articles L 217-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, l'acheteur :

- Bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du produit pour agir (article 217-7 code de la consommation)
- Peut choisir entre la réparation et le remplacement du produit, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L 217-9 du code de la consommation
- Est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien dans les 24 mois suivant la délivrance du produit.

L'Acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Toutefois, tout défaut résultant d'une mauvaise utilisation ou d'une utilisation inappropriée, de même que tout défaut résultant d'une manipulation par un membre extérieur au personnel du Musée départemental Arles antique sont exclus de cette garantie.

La garantie ne couvre pas :

- Un article ne fonctionnant pas en raison d'un mauvais branchement électrique ; une mauvaise application des instructions figurant dans le manuel d'utilisation ; l'utilisation d'un article de façon inappropriée par négligence ou erreur du client.
- Le remplacement de pièces usées ou déchirées en raison d'une utilisation anormale du produit.

-Tout dommage résultant de phénomènes naturels ou accidentels (eau, feu, etc.).

Dans le cas d'une réclamation relevant du cadre de la garantie, le Musée départemental Arles antique a le devoir de remplacer gratuitement l'article en question.

De même, le Musée départemental Arles antique ne pourrait être tenu responsable de l'usage des produits achetés, l'acheteur étant seul responsable de leur utilisation par lui-même ou par un tiers.

### Article 4 - Paiement

Le paiement doit être réalisé en caisse par l'Acheteur. Tous les achats sont payables en euros, toutes taxes comprises.

Pour régler ses achats, l'Acheteur dispose des modes de règlement suivants : espèces, chèques, carte bancaire. Les cartes bancaires acceptées sont les suivantes : Carte Bleue, Visa et Master Card.

L'Acheteur garantit au Musée départemental Arles antique qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de règlement qu'il aura choisi pour le paiement de ses achats.

Le Musée départemental Arles antique se réserve le droit de demander une photocopie d'une pièce d'identité de l'Acheteur pour tout paiement par chèque bancaire.

Lorsqu'un moyen de paiements est délivré par un établissement bancaire, seuls sont acceptés par le Musée départemental Arles antique les moyens délivrés par un établissement bancaire ou financier habilité à exercer en France.

### Article 5 - Droit et délai de rétractation

L'Acheteur ne dispose pas d'un délai pour retourner les articles.

### Article 6 - Retour des produits et remboursements

Les produits achetés ne peuvent pas être retournés par l'Acheteur.

Pour les ventes à distance, le Musée départemental Arles antique ne sera pas tenu responsable de tous dégâts causés pendant le transport.

### Article 7 - Réserve de propriété

Le Musée départemental Arles antique conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'au parfait encaissement du prix intégral, taxes comprises.

## MUSEE DEPARTEMENTAL ARLES ANTIQUE CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EN BOUTIQUE

### **Article 8 - Responsabilité**

Le Musée départemental Arles antique ne pourra être tenu pour responsable de tous dommages indirects qui pourraient survenir du fait de l'achat et de l'usage inapproprié des produits.

De même la responsabilité du Musée départemental Arles antique au titre des obligations des présentes *Conditions Générales de Vente* ne saurait être engagée en cas de survenance d'un évènement de force majeure tel que défini par les juridictions françaises.

### **Article 9 - Non validité partielle**

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de vente sont tenues pour non valides, ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

### **Article 10 - Non renonciation**

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir auprès de l'autre partie d'un manquement à l'une quelconque des obligations visées au sein des présentes *Conditions Générales de Vente* ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

### **Article 11 - Loi applicable et juridiction compétente**

Les ventes de produits du Musée départemental Arles antique sont soumises à la loi française. Tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, l'exécution ou la rupture de la vente conclue entre le Musée départemental Arles antique et l'Acheteur, même en cas de pluralité de défendeurs, sera, à défaut d'accord amiable, sera porté devant les juridictions du ressort de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.

### **Article 12 - « Informatique et Libertés »**

Dans le cadre de la vente en boutique au Musée départemental Arles antique, aucun traitement automatisé de données personnelles n'est mis en œuvre.

### Tableau affectations

AP	2011-21019A	Montant de l'AP	Total affecté	Montant du virement d'affectation
		930 000 €	930 000 €	- €
OPERATION	2011-1010355			
	détail			
dont IB	20-314-2031		89 690 €	
dont IB	20-314-208		265 000 €	10 000 €
dont IB	20-314-2051		575 310 €	10 000 €
dont IB	21-314-21838		- €	
<p>Date de la dernière Commission Permanente ayant voté une affectation concernant cette autorisation de programme: 30 juin 2017</p> <p>Numéro de la délibération concernée: 73</p>				